

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mars à 18 heures 30, le conseil syndical, régulièrement convoqué par la Présidente le 12 mars 2025 par voie électronique et individuellement, s'est réuni à Aix les Bains, en session ordinaire, sous la présidence de Sandra FERRARI.

Grand Chambéry	Présents	Absents	Grand Lac	Présents	Absents
<b>TITULAIRES</b>			<b>TITULAIRES</b>		
BERTHOMIER Christian	X				
DUMAZ Gérard	X				
DUMAZ Régis	X				
FABRE Maryse	X				
FERRARI Marcel	X				
FERRARI Sandra	X				
GALENE Pierre-Damien		X			
GENNARO Alexandre	X				
GINOLLIN Pascal	X				
LEOUTRE Jean-Marc		X			
MIGUET Vincent	X				
PIERRETON Christophe	X				
REPENTIN Thierry	X				
TICHKIEWITCH Serge		X			
TRAHAND Cécile	X				
TURNAR Alexandra		X			
VANIN Gaëtan	X				
<b>SUPPLEANTS</b>			<b>SUPPLEANTS</b>		
BEBERT Thierry	X				
CARACO Alain					
REGAIRAZ Michel					

Elus absents Grand Lac	Donne pouvoir à	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">           PRÉFECTURE DES BAUGES            01 AVR. 2025            REÇU         </div>
Elus absents Grand Chambéry	Donne pouvoir à	
TICHKIEWITCH Serge	GINOLLIN Pascal	
GALENE Pierre-Damien	MIGUET Vincent	

Secrétaire de séance : DUMAZ Gérard

Périmètres	Membres titulaires	Membres suppléants	Présents	Votants
Grand Chambéry	17	3	14	16

Le quorum est atteint, le conseil syndical peut valablement délibérer.

#### FINANCES – COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET ALPIN AILLONS MARGERIAZ (26700) (compétences optionnelles)

Préalablement au vote du compte administratif, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le compte de gestion qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Madame la Présidente présente au conseil syndical les résultats du compte de gestion de l'exercice 2024 et précise que les montants de dépenses et de recettes sont conformes au compte administratif et que les résultats sont identiques et n'appellent ni observation, ni réserve.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**APPROUVE** le compte de gestion 2024 dressé par le comptable public pour le budget Alpin Aillons Margérial (26700), certifié conforme au compte administratif et n'appelant ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes.

**AUTORISE** la Présidente ou toute personne déléguée à signer le compte de gestion 2024.

Fait à Aix les Bains, le 26 mars 2025

Le secrétaire de séance

Gerard DUNAZ




Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention (s) : 0
Blanc (s) : 0

Certifié exécutoire  
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

**BUDGET ALPIN AILLONS MARGERIAZ**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 073010

NOM DU POSTE COMPTABLE : SOC CHAMBERY

ETABLISSEMENT : DSP ALPIN AILLONS MARGERIE SMSE

**Résultats budgétaires de l'exercice**

26700 - DSP ALPIN AILLONS MARGERIE SMSE

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	793 800,37	396 287,60	1 190 187,97
Titres de recette émis (b)	600 392,18	361 800,00	962 192,18
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	600 392,18	361 800,00	962 192,18
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	793 800,37	396 287,60	1 190 187,97
Mandats émis (f)	419 436,73	258 117,79	677 554,52
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	419 436,73	258 117,79	677 554,52
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	180 955,45	103 682,21	284 637,66
(b - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 073010

NOM DU POSTE COMPTABLE : SOC CHAMBERY

ETABLISSEMENT : DSP ALPIN AILLONS MARGERIE SMSE

**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

26700 - DSP ALPIN AILLONS MARGERIE SMSE

Exercice 2024

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2023	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
DSP ALPIN AILLONS MARGERIE SMSE					
Investissement	109 640,77		180 955,45		71 314,68
Fonctionnement	251 587,97	212 100,37	103 682,21		143 169,81
<b>Sous-Total</b>	<b>141 947,20</b>	<b>212 100,37</b>	<b>284 637,66</b>		<b>214 484,49</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>141 947,20</b>	<b>212 100,37</b>	<b>284 637,66</b>		<b>214 484,49</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>141 947,20</b>	<b>212 100,37</b>	<b>284 637,66</b>		<b>214 484,49</b>

